



CENTRE DE REFLEXION POUR LE SAHEL

ARTICLE DE RECHERCHE

Les Frontières Fragiles en Afrique de l'Ouest : Fraude Douanière, Terrorisme, et Blanchiment de Capitaux.

Fawzi Banao¹

Chercheur en Economie de la Défense

Resumé :

Cet article explore les liens entre la fraude douanière, les activités terroristes, et le blanchiment de capitaux en Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur une revue de la littérature existante. L'objectif de l'étude est d'analyser les implications de la fraude douanière, en mettant particulièrement l'accent sur ses liens avec le terrorisme et le blanchiment de capitaux. En conclusion, l'article met en avant l'importance de renforcer les capacités de contrôle aux frontières et de promouvoir la coopération entre les agences de sécurité afin de faire face à ces menaces régionales.

Abstract:

This article explores the connections between customs fraud, terrorist activities, and money laundering in West Africa, relying on a review of existing literature. The study aims to analyze the implications of customs fraud, with a particular focus on its links to terrorism and money laundering. In conclusion, the article emphasizes the importance of strengthening border control capabilities and promoting cooperation among security agencies to address these regional threats.

¹ Université libre de Bruxelles (ULB), Centre Emile Bernheim de Recherche Interdisciplinaire en Gestion
Avenue F.D. Roosevelt, 50, 1050 Bruxelles, Belgium.
Université Clermont Auvergne CNRS IRD CERDI, 26 avenue Léon Blum, 63 008 Clermont-Ferrand cedex 1,
France.

Le Centre de Réflexion pour le Sahel (CR-Sahel) n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cet article. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

I. INTRODUCTION

Selon la Convention de Nairobi², la contrebande est définie comme une fraude douanière consistant à faire passer clandestinement, par tous moyens, des marchandises à travers la frontière. En Afrique de l'Ouest, la prolifération des activités illicites transfrontalières a connu une augmentation significative, tant en termes d'ampleur que d'intensité.

Des produits tels que le tabac, le pétrole, et l'or ont émergé comme des catalyseurs d'activités criminelles particulièrement lucratives en Afrique de l'ouest. De manière alarmante, les données douanières des Émirats arabes unis (EAU) estiment à 15,1 milliards de dollars la valeur de l'or issu de la contrebande en provenance du Sahel qui aurait pénétré dans le pays au cours de l'année 2018 (Lewis et al., 2019).

Les ressources générées par ces activités illicites deviennent un moyen crucial de financement pour ces groupes, alimentant ainsi un cercle vicieux où l'instabilité régionale facilite la contrebande, tandis que les profits de cette dernière renforcent les conditions propices à l'essor des groupes criminels et terroristes. Ainsi, face à ces enjeux, cette étude s'appuie sur une revue de la littérature existante pour analyser les implications de la fraude douanière, mettant l'accent sur ses liens avec les activités terroristes et le blanchiment de capitaux. Les questions de recherche sont les suivantes :

1. Quel est le lien entre la fraude douanière et les activités terroristes ?
2. Comment la fraude douanière affecte-t-elle le blanchiment de capitaux issus des activités terroristes ?

La contribution de cette étude réside dans sa capacité à fournir des perspectives cruciales sur les mécanismes sous-jacents qui lient la fraude douanière aux activités terroristes et au blanchiment de capitaux. En mettant en lumière ces connexions, elle contribue à la compréhension globale des défis sécuritaires et économiques auxquels est confrontée la région ouest-africaine. Cette analyse pourrait également servir de base pour l'élaboration de politiques et de stratégies visant à contrer efficacement la contrebande et ses ramifications criminelles associées.

² <https://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/fr/pdf/about-us/legal-instruments/conventions-and-agreements/nairobi/nairfr.pdf?la=fr>.

Dans une première partie, en nous basant sur la littérature existante, nous analyserons le lien entre la fraude douanière et les activités terroristes. Dans une seconde partie, nous présenterons les dynamiques sous-jacentes qui relient les flux illicites de capitaux issus des activités terroristes et la fraude douanière. Enfin, nous présenterons une partie conclusive de notre étude.

II. Fraude douanière et Activités Terroristes : Une brève revue de littérature

Les Nations Unies ont reconnu la relation entre le commerce illicite et le terrorisme à travers la Résolution 2195 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le financement des activités des groupes djihadistes repose sur le contrôle du commerce illicite aux frontières (Shelley, 2020). L'insécurité générée par le terrorisme impacte les routes commerciales à travers les attaques des groupes terroristes et la destruction des infrastructures routières.

Au Sahel, les opérations menées par les groupes extrémistes ont engendré une déstabilisation notable au sein des administrations frontalières et douanières (Munshi, 2021). Cette déstabilisation résulte de l'infiltration de ces groupes dans les zones frontalières, entraînant une perte de contrôle administrative. Ces zones deviennent ainsi propices aux activités illégales telles que la contrebande, compromettant davantage la stabilité de la région.

La fragilité de l'appareil étatique, accentuée par la présence des groupes extrémistes, a ultérieurement favorisé l'épanouissement de la corruption et du commerce illicite (Shelley, 2020 ; Mansfield, 1995). Lorsqu'une administration perd sa capacité à faire respecter les lois et réglementations, cela crée un climat propice à la corruption. Les agents chargés de l'application des douanes et des frontières peuvent être tentés de participer à des activités illicites, sapant ainsi l'intégrité des contrôles et facilitant la prolifération du commerce illégal.

Par conséquent, le contexte de conflit a créé un terrain propice à l'essor des activités de contrebande en Afrique de l'Ouest. Les groupes terroristes exploitent l'instabilité régionale pour établir des réseaux de contrebande, profitant des failles dans les dispositifs de contrôle. Par exemple, selon les données de l'OCDE (2018), en 2018, 20 tonnes d'or auraient été transportées illicitement du Burkina Faso vers Togo (Solazzo, 2018). Ces activités illégales leur permettent d'acquérir des ressources financières nécessaires pour soutenir leurs opérations, exacerbant ainsi les défis sécuritaires.

Les groupes terroristes peuvent exercer une influence significative sur les itinéraires commerciaux, les utilisant à des fins logistiques et financières. La connivence entre les acteurs du commerce illicite et les groupes extrémistes crée un cercle vicieux où l'instabilité régionale alimente la contrebande, tandis que celle-ci renforce à son tour les conditions propices à l'expansion des groupes terroristes.

Ainsi, la performance douanière se trouve étroitement liée au niveau de commerce illicite traversant la frontière, un paramètre souvent toléré par les autorités nationales et locales (Titeca et al., 2014). Cependant, cette tolérance a des conséquences directes sur l'efficacité des administrations douanières. Pour ce faire, le conflit et les activités de contrebande, en particulier, exercent une pression significative sur la performance de ces administrations (Van et al., 2009).

En effet, durant des périodes de guerre, contrôler le flux de marchandises et les soumettre à des taxes aux frontières devient une tâche extrêmement complexe. Les groupes rebelles, souvent actifs dans ces contextes, établissent une concurrence fiscale sur les routes commerciales, compliquant davantage la gestion des transactions commerciales (Cantens, 2019 ; Cantens et Raballand, 2017). Par exemple, les groupes terroristes en Somalie ont été connus pour percevoir des taxes sur les côtes à hauteur de 150 000 dollars par an et par navire (Bueger, 2013). Ces pratiques nuisent non seulement à l'économie régionale, mais elles créent également des obstacles significatifs pour les autorités douanières qui tentent de maintenir l'ordre et de percevoir des recettes légitimes.

Un cas similaire peut être observé en République démocratique du Congo, où la chute du président Mobutu en 1998 a entraîné la perte du contrôle administratif sur certains territoires. En conséquence, les activités de contrebande, notamment celles liées aux diamants à travers la frontière avec l'Ouganda, ont enregistré une augmentation significative, atteignant 1,1 million de dollars en 1998 (Raeymaekers, 2010). Cette situation souligne comment l'instabilité politique peut non seulement affaiblir les structures administratives, mais également stimuler des pratiques illicites, mettant ainsi à mal les efforts pour contrôler le commerce frontalier de manière légale et réglementé.

Les frontières fragiles constituent un terrain propice au trafic illicite de marchandises, comme souligné par Golub (2015) et Ndumbe (2005). Dans le contexte particulier de l'économie de guerre, l'or émerge comme un minerai essentiel pour le financement des activités terroristes (Gold, 2004). Les travaux de Titeca et al. (2011) documentent que la contrebande de cigarettes et de marchandises telles que l'or joue un rôle crucial dans le financement de l'économie de guerre dans la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC).

Un rapport du panel de l'ONU sur la RDC souligne de manière poignante : "Tant qu'une once d'or raffiné vaudra plus de 400 dollars alors qu'un fusil Kalachnikov d'occasion peut être acheté pour moins de 40 dollars, les incitations à prendre le contrôle des ressources du Congo par des moyens violents seront irrésistibles". Cette affirmation met en lumière l'inégalité financière et le déséquilibre des incitations qui contribuent à l'exploitation violente des ressources naturelles dans la région.

A la suite de l'évaluation du lien entre la fraude douanière et les activités terroristes, nous analyserons théoriquement son impact sur le blanchiment d'argent.

III. Effet de la Fraude Douanière sur le Blanchiment des Capitaux

Le lien entre le blanchiment d'argent et la contrebande a fait l'objet de quelques études. En examinant cette relation, Remeikienė et al. (2022) ont analysé le lien entre le blanchiment d'argent et la contrebande de cigarettes en Géorgie et en Serbie. Leur étude, basée sur une analyse de la littérature et la méthodologie du groupe de discussion, a démontré que la contrebande de cigarettes est influencée par le blanchiment d'argent et le niveau de corruption au sein de l'administration. De plus, un rapport du secrétariat du GIABA¹ (2020), réalisé dans le but d'étudier la relation entre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la contrebande en Afrique de l'Ouest, confirme que les produits manufacturés, notamment le pétrole et le tabac, constituent les principaux articles du commerce illicite en zone ouest- africaine.

Pour rappel, selon le rapport MBEKI (2015)², les flux financiers illicites se définissent comme des capitaux acquis, transférés ou utilisés illégalement (UA/ECA 2015). Dans cette perspective, la convention des Nations-Unies contre le crime organisé et transnational de Palerme de 2000 définit le blanchiment d'argent comme :

- La conversion ou le transfert de biens, sachant que ces biens proviennent d'une ou de plusieurs infractions (de trafic de stupéfiants) ou d'un acte de participation à cette ou ces infractions, dans le but de dissimuler ou de déguiser l'origine illicite des

¹ Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)

² https://www.un.org/esa/ffd/ffd3/wp-content/uploads/sites/2/2015/11/IFF_Main-Report_FRE.pdf

biens ou d'aider toute personne impliquée dans la commission d'une ou de telles infractions à se soustraire aux conséquences juridiques de ses actes.

- La dissimulation ou le déguisement de la nature, de l'origine, de l'emplacement, de la disposition, du mouvement, des droits relatifs à un bien ou de la propriété d'un bien, en sachant que ces biens proviennent d'une ou de plusieurs infractions ou d'un acte de participation à cette ou ces infractions.
- L'acquisition, la détention ou l'utilisation de biens en sachant, au moment de la réception, que ces biens proviennent d'une ou de plusieurs infractions ou d'un ou de plusieurs délits, que ces biens proviennent d'une ou plusieurs infractions ou d'un acte de participation à cette ou ces infractions.

Les activités terroristes dans la zone ouest-africaine ont considérablement gagné en ampleur. D'une part, la fraude douanière s'est révélée être un moyen efficace pour le passage de marchandises et de biens illicites, tandis que d'autre part, le blanchiment d'argent est devenu un instrument essentiel pour le financement de ces activités. Cette dynamique a été identifiée comme une menace sérieuse par le Groupe d'action financière (Le Groupe d'action financière, GAFI), qui a défini un processus de blanchiment d'argent en trois étapes principales.

- **Placement** : Selon le GAFI, la première étape du blanchiment d'argent consiste au placement des fonds issus d'activités criminelles dans le système financier légitime. Cette opération peut prendre diverses formes, notamment des dépôts en espèces dans des institutions bancaires, l'acquisition de biens de valeur, ou encore l'investissement dans divers instruments financiers. Dans le contexte ouest-africain, la fraude douanière offre un moyen direct d'introduire ces fonds illégaux dans le circuit financier légal.
- **Superposition** : La deuxième phase du processus implique la superposition des fonds, c'est-à-dire leur déplacement complexe et délibéré à travers plusieurs transactions. Cette superposition est conçue pour rendre difficile la traçabilité des fonds et dissimuler leur origine illégale. Les terroristes peuvent recourir à des transactions sophistiquées, des transferts de fonds entre différentes institutions bancaires, des opérations d'achat et de revente de biens, ainsi que des transactions internationales complexes. La fraude douanière, en tant que mécanisme de transit, facilite cette superposition en offrant un moyen apparemment légitime de déplacer des fonds.
- **Intégration** : Enfin, le processus de blanchiment d'argent culmine dans l'intégration des fonds blanchis dans l'économie légale. Les terroristes cherchent à rendre ces fonds illégaux indiscernables en les réintroduisant sous une forme qui semble légitime. Cette étape peut impliquer des investissements dans des entreprises, l'acquisition de biens immobiliers, la création de sociétés écrans, ou d'autres activités économiques. La fraude

douanière, en tant que facilitatrice du passage des biens illicites, sert également à intégrer les fonds blanchis dans l'économie légale.

La fraude douanière se profile comme un élément déterminant dans le processus d'introduction et de blanchiment d'argent issu d'activités terroristes. À ses débuts, elle manipule les déclarations douanières en recourant notamment à la sous-évaluation ou à la non-déclaration précise de la valeur des biens importés dans un pays donné (pays X). L'écart entre la valeur déclarée et la valeur réelle des marchandises constitue la première phase du processus de blanchiment d'argent, ouvrant la voie tant à l'introduction qu'au retrait illicite de fonds.

En parallèle, la fraude douanière amplifie son impact en générant des faux documents tels que des factures ou des certificats d'origine falsifiés, indispensables au processus douanier. Cette manipulation complexe entrave la traçabilité des transactions financières, rendant ainsi la détection des activités illicites particulièrement ardue. Cela représente la deuxième étape du processus de blanchiment d'argent, accentuant la difficulté à identifier ces opérations illicites.

De surcroît, l'établissement d'entreprises fictives constitue une stratégie additionnelle dans ce processus de blanchiment d'argent, marquant la troisième étape. Ces entités sont délibérément exploitées pour légitimer les transactions financières et réintroduire discrètement l'argent issu des activités terroristes dans le circuit financier légal. Ainsi, la fraude douanière émerge comme un mécanisme essentiel, compliquant considérablement la traçabilité des flux financiers du terrorisme et rendant leur identification plus complexe.

IV. Conclusion

En conclusion, cette étude a eu pour objectif de mettre en évidence la relation étroite entre la fraude douanière, les activités terroristes et le blanchiment de capitaux. La première partie de notre analyse a porté sur l'impact des activités terroristes sur la performance douanière, en s'appuyant sur des études antérieures. Dans cette perspective, nous avons souligné les effets déstabilisateurs de ces activités sur les administrations douanières, compromettant ainsi la capacité des autorités à exercer un contrôle efficace aux frontières.

Par la suite, notre attention s'est portée sur les mécanismes par lesquels la fraude douanière agit comme un catalyseur, intensifiant la propension à l'augmentation des flux illicites de capitaux. Les pratiques frauduleuses telles que la manipulation des déclarations douanières, la production de faux documents et l'établissement d'entreprises fictives ont été identifiées comme des éléments clés dans la facilitation

de la contrebande et du blanchiment de capitaux.

Ainsi, il est impératif d'approfondir la compréhension des dynamiques qui lient la fraude douanière aux activités terroristes et au blanchiment de capitaux. Les recherches futures pourraient explorer davantage ces liens, en mettant en lumière des études empiriques en proposant des recommandations concrètes pour contrer ces menaces complexes.

Enfin, la mise en œuvre de politiques préventives, la sensibilisation du public et l'amélioration des mécanismes de contrôle et de surveillance sont essentielles pour briser le cercle vicieux de la contrebande et de ses ramifications criminelles. La stabilité régionale dépend de la capacité à comprendre, prévenir et combattre ces activités illicites qui sapent la sécurité et le bien-être économique de la région ouest-africaine.

REFERENCE

Bueger, C. (2013). Practice, pirates and coast guards: The grand narrative of Somali piracy. *Third World Quarterly*, 34(10), 1811-1827.

Cantens, T. (2019). Fragile borders in Sub-Saharan Africa: The nexus between economy and security at borders. *AntiAtlas Journal*, Numéro 3.

Cantens, T., & Raballand, G. (2017). "Cross-border trade, insecurity and the role of customs: Some lessons from six field studies in (post-) conflict regions." International Center For Tax and Development (ICTD) Working Paper No, 67.

Cantens, T. (2019). 'Fragile Borders in Sub-Saharan Africa: The Nexus Between Economy and Security at Borders', *AntiAtlas Journal* (3), Aix-Marseille University, IMERA.

Chaire Sahel de la Ferdi (2021). Étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur le financement des dépenses de développement dans les pays du G5 Sahel. 314p.

GIABA (2020). Rapport de Recherche et Documentation, Lien entre la Contrebande de Marchandises et le Blanchiment de Capitaux/Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest, GIABA, Dakar.

Gold, D. (2004). "Economics of terrorism". Columbia University Press.

Golub, S. (2015). Informal cross-border trade and smuggling in Africa. In *Handbook on Trade and Development*. Edward Elgar Publishing.

Hoinathy, R (2021). Boko Haram blocks Lake Chad trade routes, Institute for Securities and Peace (ISS).

Kar, D. (2011). The Drivers and Dynamics of Illicit Financial Flows from India: 1948-2008. *Economic and Political Weekly (EPW)*, India, 46(15).

Lewis, D. & McNeill, R. (2019). How jihadists struck gold in Africa's Sahel. Special Report by Reuters.

Mansfield, E. D. (1995). *Power, trade, and war*. Princeton University Press.

Munshi, N. (2021). Instability in the Sahel: how a jihadi gold rush is fuelling violence in Africa, *Financial Times Journal*.

Murdoch J.C. & Sandler, T. (2002). Economic Growth, Civil War and Spatial spillovers, *Journal of Conflict Resolution*, 46 (1), 91-110.

Ndumbe, J. A. & Cole, B. (2005). The Illicit Diamond Trade, Civil Conflicts, and Terrorism in Africa. *Mediterranean Quarterly*, vol. 16 no. 2, 52-65.

Raeymaekers, T. (2010). Protection for sale? War and the transformation of regulation on the Congo–Ugandan border. *Development and change*, 41(4), 563-587.

Remeikienė, R., Gasparėnienė, L., Yorulmaz, Ö., Gagytė, G., & Menet, G. (2022). Is money laundering the main funding source for cigarette smuggling in (non) European countries?. *Business: theory and practice*, 23(1).

Shelley, L. I. (2020). Illicit Trade and Terrorism. *Perspectives on Terrorism* 14, no. 4: 7–20.

Solazzo, R. (2018). Gold at the crossroads: Assessment of the supply chains of gold produced in Burkina Faso, Mali and Niger, OECD report.

Titeca, K., Joossens, L. & Raw, M. (2011). Blood cigarettes: cigarette smuggling and war economies in central and eastern Africa. *Tobacco Control*, 20(3), 226-232.

Titeca, K. & Flynn, R. (2014). Hybrid Governance, Legitimacy, and (Il)legality in the Informal Cross-Border Trade in Panyimur, Northwest Uganda, *African Studies Review*, 57(1): 71-91.

Van Dunem, J. E., & Arndt, C. (2009). Estimating border tax evasion in Mozambique. *The Journal of Development Studies*, 45(6), 1010-1025.